

Commune de La Seyne-sur-Mer

Elections Municipales du 19 février 1984

Continuons La Seyne ensemble

Liste d'Union de la Gauche et de
tous les démocrates conduite par

Maurice BLANC

Madame, Monsieur,

Le 19 février, vous aurez à réélire votre Conseil Municipal.

La décision d'annulation par le Conseil d'Etat n'est pas fondée sur une infraction.

Elle repose sur la seule jurisprudence, c'est-à-dire sur une pratique des tribunaux administratifs, qui estiment que l'utilisation de papier à en tête, par un maire, en période électorale, peut influencer le scrutin.

Cependant, ni le Tribunal de Nice, ni le Conseil d'Etat n'ont relevé une quelconque irrégularité dans le déroulement des opérations de vote.

Comme nous l'avons toujours fait, nous relevons le nouveau défi qu'on nous lance.

Ensemble, nous devons poursuivre la lutte acharnée qui a toujours été celle de LA SEYNE, de sa Municipalité, de ses travailleurs, pour défendre la navale, assurer l'emploi et la vitalité de l'économie locale.

Ensemble, nous continuerons à améliorer la vie dans la ville, en écartant définitivement :

- les dangers d'une Droite qui n'a qu'un seul programme : celui de la rupture avec la politique économique, sociale, culturelle et démocratique qui a fait LA SEYNE depuis la Libération.

- les dangers d'une Droite qui veut faire de notre ville une banlieue de TOULON en spéculant sur la mort des chantiers.

- les dangers d'une Droite qui empoisonne le climat de LA SEYNE en drainant derrière elle les forces d'Extrême-Droite, des forces qui divisent, qui portent atteinte à la dignité humaine.

Car, il faut être clair, l'enjeu de cette élection, c'est bien celui de **vosre vie dans vosre ville**. C'est celui du maintien de vos acquis et des possibilités de développement harmonieux d'une SEYNE qui veut conserver son histoire et son identité, ses traditions de tolérance et d'ouverture vers l'avenir.

Le bilan est riche de ce qui a déjà été fait, avec Toussaint MERLE, Philippe GIOVANNINI et ensuite, sous ma responsabilité.

Aujourd'hui, il nous reste encore du chemin à parcourir pour améliorer notre vie à LA SEYNE.

La liste que je conduis rassemble, autour de l'Union de la Gauche, des personnalités indépendantes des partis politiques, mais, comme nous, attachées aux idéaux républicains de progrès social, de démocratie et de justice.



Ces candidates et candidats qui sollicitent votre suffrage ont tous en commun cette volonté d'agir dans l'intérêt général.

A l'heure de ce choix décisif, nous savons pouvoir compter sur vous.

C'est pourquoi, c'est avec confiance que nous vous disons :

**dès le 19,
CONTINUONS
LA SEYNE ENSEMBLE**

**VOTEZ ET FAITES VOTER
POUR LA LISTE D'UNION
DE LA GAUCHE
ET DE TOUS LES DEMOCRATES**

Maurice BLANC

OBJECTIFS ET PROGRAMME

CONTINUONS,

c'est-à-dire : garantissons-nous contre la volonté et l'objectif avoué de la Droite de rompre avec notre politique économique, sociale et humaine.

LA SEYNE,

c'est-à-dire : garantissons-nous contre la volonté et l'objectif réel de la Droite de négliger la personnalité et l'identité de LA SEYNE, en l'intégrant dans le « Grand Toulon ».

ENSEMBLE,

c'est-à-dire : affirmons notre volonté de conserver et de renforcer la pratique démocratique que la Municipalité de LA SEYNE a développée au cours des années, et qui garantit une gestion saine et efficace au service de tous.

ACTION POUR L'ECONOMIE ET L'EMPLOI

NAVALE, défense des Chantiers, maintien du site, sauvegarde du plein emploi.

- Développement de l'activité du port de commerce de LA SEYNE-BREGAILLON.
- Développement des zones industrielles : mesures exceptionnelles pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises.
- Mesures pour confier en priorité aux entreprises locales les ouvrages et travaux à réaliser pour la Ville.

REALISATIONS EN COURS

- Opération « Dubedout » dans la ZUP.
- Aménagement du Fort Napoléon.
- Zone piétonne.
- Usine d'incinération de Lagoubran (SITOMAT).
- Création d'un Centre d'Action médico-scolaire précoce.

GRANDS PROJETS DONT LES DOSSIERS SONT LANCES

- Centre hospitalier.
- Aménagement de l'Isthme des Sablottes et du port de plaisance.
- 5^e collège.
- Piscine.
- Nouveau cimetière.
- Complexe cinématographique en Centre Ville avec cinq salles.
- Grande salle polyvalente (transformation du 5^e garage du Vendémiaire).
- Classement de La Seyne en station touristique.

ACTION SOCIALE

- PETITE ENFANCE

- Ouverture prochaine du jardin d'enfants rue Beausier.
- Développement des centres de loisirs maternels.
- Installation d'une crèche dans le secteur sud.

- JEUNESSE

- décentralisation et extension du secteur péri-scolaire et des animations existantes dans le domaine des loisirs, de la culture, du sport.
- renforcement de l'activité du Comité d'Action Municipal pour l'Emploi et la Formation des jeunes.

- SANTE

- amélioration des conditions d'accueil du Centre Médico-social.
- Mise en place d'un Comité Local de Promotion de la santé en vue de développer la prévention, notamment.

- HANDICAPES

- aide municipale à l'installation d'un Centre d'Aide par le Travail.
- favoriser l'intégration des handicapés en milieu scolaire, dans le travail, dans la population.

- PERSONNES AGEES

- avec la mise en place de l'Office Municipal des personnes âgées et retraités, favoriser les rencontres, multiplier et coordonner les animations.
- création d'une structure de rencontre dans le secteur sud.

- TRANSPORTS EN COMMUN

Améliorer la desserte en liaison avec le SITCAT en assurant une pénétration plus profonde dans les quartiers par l'utilisation de véhicules adaptés et à des tarifs préférentiels.

- POMPES FUNEBRES

- étude pour municipaliser ce service concédé.

- URBANISME, LOGEMENT

Les nouvelles compétences données aux communes nous permettent désormais de maîtriser l'aménagement de notre territoire seynois, pour garder à la Ville ses dimensions humaines. Publier dans les meilleurs délais le P.O.S. en y associant les intervenants du tissu économique et associatif local.

- Restructuration de l'Office HLM et stabilisation de sa situation financière.
- Amélioration des conditions et du cadre de vie dans les cités HLM.
- Poursuite de l'opération Dudebout. Aménagement d'espaces extérieurs, réhabilitation des bâtiments.

- ECOLES

Priorités :

- Maternelle Collines de Tamaris
 - Maternelle SEMARD
 - Ecole Primaire Jules VALLES
- Programmation des écoles Prim. et Mat. Mairie Annexe, et maternelle du Groupe M. THORES.

- CULTURE

- Aménagement du Cablier AMPERE en musée des Câbles sous-marins et des techniques de télécom.
- Décentralisation de la bibliothèque municipale. (Création d'une annexe ZUP).

- SPORT

- Achèvement du complexe sportif LERY de la base nautique de ST-ELME
- 2e CRAPA Fort Napoléon

- ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

- Protection des forêts de Janas, du Fort Napoléon.
- Création de nouveaux espaces verts.
- Généralisation du nouveau système de collecte hermétique des ordures ménagères.
- Construction de l'Usine des eaux usées.
- Développement du service d'entretien et propreté de la ville.

- VIE ASSOCIATIVE

- Renforcement de l'aide à la vie associative en tant qu'élément indispensable à la vie démocratique.